



Mercredis, vacances et Péri-scolaire

ENFANCE & JEUNESSE

Villaz

Année
2022-
2023



06-49-30-29-49 / 04-50-60-29-54



www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse



jeunessevillaz@fol74.org



Enfance Jeunesse Villaz



79 avenue de bonatray - VILLAZ



VILLAZADOS

QUI SOMMES-NOUS ?

Le service Enfance-Jeunesse de Villaz propose plusieurs services d'animations et de loisirs aux enfants (3/11ans) et aux jeunes (11/17ans) :

- ✓ Accueil périscolaire matin et soir
- ✓ Centre de loisirs les mercredis
- ✓ Centre de loisirs durant les vacances scolaires
- ✓ Villaz'Ados : mercredis, samedis et vacances.



Le service est géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL74) dans le cadre d'une convention avec la Commune de Villaz. Le service est dirigé par la coordinatrice enfance-jeunesse : Tania GIRARD).

Nos objectifs éducatifs !

Notre devise : « L'enfant est un être humain à part entière, il est le citoyen de demain... »

Le service Enfance-Jeunesse propose des moyens de garde aux familles, mais pas uniquement ... Nous avons à cœur que nos accueils ne soient pas qu'un lieu de « garde » mais bien des lieux de loisirs éducatifs ; c'est pourquoi tout au long de l'année, les équipes œuvrent afin d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Favoriser le vivre-ensemble et le collectif
- ✓ Développer l'autonomie et la responsabilisation
- ✓ Sensibiliser au respect de l'environnement

↳ Le tout dans un principe de coéducation avec les familles.



L'équipe d'animation !



⇒ **Tania GIRARD**, coordinatrice enfance-jeunesse et directrice des accueils de loisirs.

⇒ **Anne-Claire & Célia**, adjointes

⇒ **L'équipe d'animation** : elle est constituée d'animateurs permanents et occasionnels. Une équipe diplômée et/ou formée, en fonction de la réglementation en vigueur.



Le message de l'équipe d'animation :

« Notre priorité est le bien-être de vos enfants, nous sommes bien sûr là pour assurer leur sécurité ; mais aussi pour favoriser leur épanouissement, leurs apprentissages, leur autonomie et leur proposer des loisirs éducatifs »

ANNÉE 2022/2023



Comment inscrire mon enfant/jeune ?

Afin d'avoir accès au site de réservations pour le périscolaire, le centre de loisirs et/ou Villaz'Ados, un dossier d'inscription par enfant et une adhésion sont obligatoires. Le dossier d'inscription est ensuite valable pour toute l'année scolaire 2022/2023



Télécharger le dossier d'inscription sur : www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse ou faire la demande par mail.

Le dossier est à déposer au service. Dans un délai de 72h, vous recevrez la confirmation d'inscription ainsi que le lien et vos identifiants pour accéder au site de réservations.

Seuls les dossiers complets seront traités.

Lors de votre première connexion au site, vous devrez prendre connaissance et consentir au règlement intérieur du service.

Si nécessaire vous complétez les informations sur votre compte



**Ouverture des réservations pour l'année 2022/2023
le lundi 22 Août 2022.**

JE M'INSCRIS 

LE MOIS DES INSCRIPTIONS :

Dépôt des dossiers du 1er Juin au 30 Juin 2022

Accueil périscolaire



C'est l'accueil qui se déroule **le matin et le soir avant et après l'école**, pour les enfants de maternelle et élémentaire (3/11ans) scolarisés et présents à l'école de Villaz.



L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire (sauf jours fériés).

🕒 Le matin, accueil de votre enfant entre **7h30 et 8h20**

🕒 Le soir, accueil des enfants entre **16h30 et 18h30**

!/\! vous pouvez récupérer votre enfant à partir de 17h



Paiement sur facturation en ligne à la fin de chaque mois

Réservations en ligne jusqu'au vendredi (12h) pour la semaine suivante

Facturation à la 1/2 heure et au forfait



Que font les enfants avec nous ???

En amont l'équipe organise et prépare des animations. Elle veille à proposer des activités variées, adaptées, ludiques et éducatives; telles que : des grands jeux, des activités manuelles, des ateliers cuisine, des initiations sportives, des veillées ...

Nous ne diffusons pas en amont un planning détaillé aux familles. Cela afin de ne pas prioriser une activité plus qu'une autre, pour valoriser le travail fait par les équipes, et surtout pour laisser place à la surprise et aux projets !

Nous communiquons les temps forts (sorties, projet, grands jeux ...) par mail et via Facebook .

Centre de Loisirs



C'est l'accueil qui se déroule **les mercredis et les vacances scolaires**, pour les enfants de 3 à 11ans.



Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf jours fériés) .

Pour les vacances, le centre est ouvert (sauf jours fériés) :

-**Vacances d'automne 2022** : 24 Octobre au 4 Novembre

-**Vacances d'hiver 2023** : 6 au 17 Février.

-**Vacances de printemps 2023** : 10 au 21 Avril.

-**Vacances d'été 2023** : 10 Juillet au 4 août et du 28 août au 31 août

Les horaires, que ce soit les mercredis ou les vacances :

🕒 Le matin, arrivée entre **8h et 9h30**

🕒 Le soir départ entre **17h et 18h30**

Il existe différentes formules d'inscriptions au centre de loisirs :

Les formules
Mercredis

1/2 Journée (8h-13h30)

Journée (8h-18h30)

Les formules
Vacances

Forfait Semaine (8h-18h30)



Prépaiement :
Païement
direct en ligne
au moment de
la réservation

**Réservations
en ligne J-7**

Pour le mercredi :
jusqu'au mercredi
précédent et pour les
vacances jusqu'à une
semaine avant le
début des vacances



Villaz'Ados



C'est l'accueil des jeunes de 11 à 17ans (collège et lycée) au local intergénérationnel qui se situe au rdc en face de la Mairie / ancien presbytère).



Villaz'Ados est ouvert :

-Les vacances scolaires : automne, hiver, printemps et été (juillet), sauf jours fériés.

**Vacances
scolaires**

VACANCES SCOLAIRES

Un programme à chaque vacance et pour tous les goûts !

Un programme avec des 1/2 journées, des journées, des soirées et des séjours. Le programme d'activités est communiqué avant chaque vacance (mail, affichage, collège...)

⇒ **Réservation jusqu'à une semaine avant le début des vacances**

**Paiement sur
facturation
en ligne à la
fin de chaque
vacance.**



**Réservations
en ligne J-7**



Les Tarifs du service



Tous nos tarifs dépendent du quotient familial de la famille et également de la commune d'habitation pour l'accueil de loisirs et Villaz'Ados.

Accueil périscolaire

Paiement sur facture à la fin de chaque mois

Périscolaire 2022/2023	<620	620-1000	1001-1500	1501-2000	2001-2500	>2501
Forfait accueil + goûters (soir) 16h30-17h30	3,50 €	3,60 €	3,70 €	3,90 €	4,10 €	4,30 €
Tarif 1/2 heure (matin et soir après 17h30)	1,40 €	1,45 €	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €

Les 1/2 heures sont décomptées à l'aide d'un système de badge.

Centre de Loisirs

Prépaiement obligatoire au moment de la réservation

Centre de Loisirs 2022/2023	Villaz/Naves		Extérieur													
	<620	>620	620-1000	>620	1001-1500	>1000	1501-2000	>1500	2001-2500	>2000	2501-3000	>3000	3001-3500	>3500	3501-4000	>4000
1/2 Journée	12,00 €	15,00 €	16,00 €	19,00 €	18,00 €	22,00 €	21,00 €	24,00 €	25,00 €	28,00 €	27,00 €	30,00 €	32,00 €	31,00 €	34,00 €	34,00 €
Journée	17,00 €	20,00 €	21,00 €	24,00 €	24,00 €	26,00 €	26,00 €	29,00 €	29,00 €	32,00 €	31,00 €	34,00 €	36,00 €	35,00 €	38,00 €	38,00 €
Semaine	70 €	85 €	90 €	105 €	105 €	115 €	115 €	130 €	130 €	145 €	140 €	155 €	170 €	165 €	180 €	180 €

Le tarif comprend les activités, l'encadrement, le repas de midi et de goûter.

Villaz'Ados

Paiement sur facture à la fin de chaque vacance.

Villaz'Ados 2022/2023	Villaz/Naves		Extérieur													
	<620	>620	620-1000	>620	1001-1500	>1000	1501-2000	>1500	2001-2500	>2000	2501-3000	>3000	3001-3500	>3500	3501-4000	>4000
Vacances journées	16,00 €	18,00 €	17,00 €	19,00 €	18,00 €	20,00 €	19,00 €	21,00 €	20,00 €	22,00 €	21,00 €	24,00 €	23,00 €	25,00 €	24,00 €	27,00 €
Vacances 1/2 journée	12,00 €	14,00 €	13,00 €	15,00 €	14,00 €	16,00 €	15,00 €	17,00 €	16,00 €	18,00 €	17,00 €	19,00 €	18,00 €	20,00 €	19,00 €	21,00 €
Vacances soirées	3,70 €	4,20 €	4,20 €	4,70 €	4,70 €	5,20 €	5,20 €	5,70 €	5,70 €	6,20 €	6,20 €	6,70 €	6,70 €	7,20 €	7,20 €	7,70 €

Le tarif comprend les activités, l'encadrement, le repas de midi (pour les journées) et de goûter (pour les après-midi).

Coûts supplémentaires

Le service applique des pénalités supplémentaires par enfant dans les cas suivants :

Tarifs - Pénalités 2022/2023	Matin	Soir
Absence non prévenue	3€	5€
Fréquentation sans inscription	3€	5€
Annulation tardive - hors délai	1€	2€
Retard du soir	/	10€

Les délais d'inscription permettent aux familles de modifier leurs inscriptions dans un délai raisonnable, ces pénalités ont pour but de valoriser le travail fourni par les équipes sur le terrain. Une annulation tardive, une fréquentation sans inscription, un retard peut pénaliser l'équipe et le groupe accueilli ainsi que la sécurité de vos enfants.

Places limitées et liste d'attente :

Notre objectif est d'accueillir tous les enfants en garantissant leur bien être et leur sécurité; pour cela nous sommes soumis à une réglementation définissant le nombre d'adultes en fonction du nombre d'enfants. De ce fait, les places sont donc limitées selon le nombre d'animateurs. Nous nous réservons donc le droit de mettre en place une liste d'attente via le site de réservations si les conditions d'encadrement ne nous permettent pas d'accueillir tous les enfants.

Informations pratiques



Santé de votre enfant :

Lors de l'inscription, vous devrez remplir une **fiche sanitaire** (conservée pour l'année scolaire). Cette fiche est **obligatoire et indispensable** (dans l'intérêt de votre enfant), merci de bien vouloir remplir ce document avec attention.

Les allergies et les régimes particuliers seront respectés et l'équipe de l'équipe

sera vigilant. **Les traitements médicaux** seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante.

Les PAI doivent être fournis à l'accueil avec le traitement correspondant.

Et si mon enfant se fait mal au centre ? L'équipe de l'accueil de loisirs peut être amenée à effectuer des premiers soins à votre enfant, ce que l'on appelle couramment la « bobologie » : égratignure, coupure, saignement de nez ... Des trousse à pharmacie sont à disposition de l'équipe à cet effet et l'équipe est formée à ces gestes. Vous serez au courant le soir même, en cas de soins prodigués à votre enfant. En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec le Samu.

Et si mon enfant est malade au centre ? Si votre enfant est malade au centre de loisirs, après évaluation de la situation, nous prendrons directement contact avec les responsables légaux afin de trouver une solution et préserver la santé et le bien-être de l'enfant.



Comment équiper mon enfant ?

Nous vous conseillons de vêtir votre enfant en fonction de la météo et avec des vêtements « tout-terrain » dans lesquels il se sent à l'aise pour bouger et avec des baskets. Il est fortement déconseillé de mettre à votre enfant des vêtements de marques et de valeurs. Tout objet de valeur est aussi à éviter (bijoux, appareils électroniques, jouet ...). Nous vous conseillons de noter le **nom de votre enfant sur ses affaires**. Si les affaires ne sont pas marquées, il est bien difficile de retrouver son propriétaire (surtout pour les plus petits). En cas de sortie ou d'animation nécessitant une tenue ou du matériel spécifique, vous serez informés en amont par mail.

Pour le centre de loisirs, tous les jours prévoir : un petit sac à dos avec du change et une gourde, les affaires de sieste pour les plus jeunes.



Matin et soir : accueil des familles et responsabilités

L'équipe du centre est responsable de l'enfant à partir des horaires citées des accueils.

L'accueil des familles, le matin et le soir, se fait à l'entrée du bâtiment.

En aucun cas, nous laisserons partir un enfant seul sans autorisation ou avec une personne non autorisée (ses autorisations sont à renseigner à l'inscription et sur votre compte en ligne).



Photos, vidéos et droit à l'image

La FOL 74 et la Mairie de Villaz sont amenées à utiliser les photos et vidéos des enfants prises au centre pour la création de différents outils de communication (Facebook, brochure, site internet ...). Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou filmer, vous devez impérativement le signaler à l'inscription.